

Province de Québec
Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue ce 10^e jour de mars 2014, à 20h00 heures, en la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Louise Boudreault et Huguette St-Amand,
Messieurs Pierre Bérubé, Serge Morin et Michel Bisson.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux.
La directrice générale et secrétaire trésorière, Madame Annie Decelles, est aussi présente.

Moment de réflexion.

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption du procès-verbal du 3 février 2014
- 03.- Rapport du maire
- 04.- Période de questions
- 05.- Rapport de la DG
 - 5.1 CTACP Nomination d'un représentant (R)
 - 5.2 CLP Loisirs Papineau, invitation à un 5 à 7 (IR)
 - 5.3 Fermeture du bureau de poste le samedi (I)
 - 5.4 Appui à l'UMQ – Fonds Chantier Canada (R)
 - 5.5 Rencontre MAMROT 17 mars (I)
 - 5.6 Achat commun d'un terrain (caserne Namur/STE) (R)
 - 5.7 Mise en demeure Hydro-Québec (I)
 - 5.8 Infrastructures d'eau (I)
 - 5.9 Zimbra (IR)
 - 5.10 Élagage H-Q (I)
 - 5.11 Politique municipale (R)
 - 5.12 Semaine de la Santé mentale
 - 5.13 Report conseil du 7 avril (R)
 - 5.14 Bac à recyclage
 - 5.15 Renouvellement entente de tarification (IR)
 - 5.16 Changement de logiciel vers Windows 7 (I)
 - 5.17 Formation Finances municipales : l'évaluation foncière et les taxes/Namur (R)
 - 5.18 Fermeture éventuelle du dépôt de matières de construction(intentions)
 - 5.19 Session d'information politique familiale (I)
 - 5.20 Chauffage garage, lumières extérieures, porte garage inc., aide financière
Séc. civile 4376.61\$, Exutoire Léonard, remp. M. Éthier
- 06.- Rapport des conseillers - Code d'éthique, contrat
 - 6.1 voirie/neige - rue des Copains, déneigement privé (I)
 - 6.2 environnement - Nouvel horaire (I)
 - 6.3 loisirs - Démission d'un membre du Comité des loisirs (I)
- 07.- Rapport incendie - Engagement de Sylvain Éthier, pompier et Jacques Proulx, ass. dir. (R)
- Adoption du Schéma de risque 2014 (R)
- 08.- Comptes à payer (R)
- 09.- Période de questions
- 10.- Varia
- 11.- Varia

Levée de la séance

14-03-049

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Madame Huguette St-Amand

QUE :

l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14-03-050

Il est proposé par Madame la conseillère Huguette St-Amand
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

le procès-verbal du 3 février soit et est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14-03-051

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil nomme Madame Huguette St-Amand comme représentante de la
municipalité à la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau Inc.

Adopté à l'unanimité

14-03-052

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin
appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil municipal autorise Monsieur Hugo Desormeaux et Monsieur Pierre
Bérubé à participer à un 5 à 7 organisé par la Corporation des loisirs de Papineau le 9
avril prochain. Les frais encourus sont remboursés sur présentation de pièces
justificatives.

Adopté à l'unanimité

14-03-053

Appui à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Fonds Chantiers Canada

ATTENDU QUE la réhabilitation des infrastructures municipales est fondamentale pour
la prospérité du Québec et du Canada et constitue un défi tripartite des gouvernements
fédéral, provincial et municipal;

ATTENDU QUE les municipalités québécoises ont été des partenaires de premier plan
dans la relance économique du Canada en mettant en oeuvre des centaines de projets
d'infrastructures;

ATTENDU QUE l'étude de l'UMQ sur l'état des infrastructures municipales au Québec
réalisée par les firmes Deloitte et E&B Data démontre des besoins majeurs qui
nécessitent des investissements de plus de 2 G\$ supplémentaires au niveau actuel;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a annoncé dans son budget 2013-2014 un
nouveau plan d'infrastructure à long terme doté de 47 G\$ à titre de nouveaux fonds pour
les infrastructures nationales, provinciales et locales;

ATTENDU QUE ce plan d'infrastructure à long terme permet aux municipalités
québécoises de bénéficier d'un support financier indispensable dans un contexte où
celles-ci assument déjà 76 % des investissements;

ATTENDU QUE l'UMQ réclame un élargissement des infrastructures admissibles aux
programmes de financement des infrastructures puisque les municipalités sont des

gouvernements de proximité imputables et responsables des priorités et des besoins sur leurs territoires;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a récemment annoncé le retrait des infrastructures sportives, culturelles et de loisir aux critères d'admissibilité du Fonds Chantiers Canada;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec impose aussi des restrictions aux municipalités dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence qui rendent inadmissibles les projets d'infrastructures sportives, culturelles et de loisir;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Serge Morin
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Louise Boudreault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'appuyer les démarches prises
par l'UMQ et visant à :

- réitérer au gouvernement du Canada la nécessité d'inclure les infrastructures sportives, culturelles et de loisir dans les projets admissibles au Fonds Chantiers Canada;
- demander au gouvernement du Québec de rendre admissibles les infrastructures sportives, culturelles et de loisir au programme de la Taxe sur l'essence;
- réclamer la signature d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada dans les plus brefs délais afin de permettre aux municipalités de planifier dès maintenant leur programmation de travaux en vue de la prochaine saison de construction.

14-03-054

Projet commun de construction d'une caserne incendie pour les Municipalités de Namur et de Saint-Émile-de-Suffolk – Demande d'affectation de 6 900 \$ du budget FSTD dédié aux regroupements de services municipaux

ATTENDU que le 31 mars 2010, la MRC de Papineau ainsi que les municipalités de Namur et de Chénéville adhéraient officiellement au contrat de diversification et de développement dans le cadre du fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD);

ATTENDU que ces sommes serviront à la revitalisation et la diversification économique du territoire de la MRC de Papineau en général, mais plus particulièrement à la poursuite des actions identifiées à l'intérieur du plan de développement et de diversification économique de la MRC ;

ATTENDU que, dans le cadre de la réalisation du Plan de développement et de diversification économique, un montant de 6 900 \$ restent disponible pour tout projet de regroupement de services municipaux au Fonds de soutien aux territoires en difficulté;

ATTENDU que les casernes actuelles des deux municipalités ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur et en conformité avec la CSST et les normes de la National Fire Protection Association (NFPA);

ATTENDU que le projet commun de construction d'une caserne pour les deux municipalités permettrait de répondre plus adéquatement aux besoins opérationnels des deux services municipaux d'incendie tout en respectant la capacité financière des deux municipalités;

ATTENDU que le coût d'acquisition du terrain visé pour le projet commun de construction d'une caserne incendie, situé entre la Route 323 et le Chemin Gollain, n'est pas admissible à la subvention du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) au niveau du volet 5.1, soit la réfection et construction d'infrastructures à vocation municipale et communautaire.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk demande au Conseil des maires de la MRC de Papineau que l'achat du terrain visé pour le projet commun de construction d'une caserne incendie, soit financé à partir du montant disponible de 6 900 \$ du FSTD dédié pour les projets de regroupements de services municipaux.

14-03-055

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand

QUE :

le conseil municipal autorise Monsieur Hugo Desormeaux et Mesdames Annie Decelles et Sylvie Désilets à participer à une formation de rafraîchissement sur l'outil de collaboration Zimbra. La formation se donnera au mois d'avril 2014. Les frais encourus seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

14-03-056

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin
appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault

QU' :

une politique municipale soit et est adopté. Copie de la politique municipale déposée aux archives sous la rubrique 103.121, Politique municipale RH.

Adopté à l'unanimité

Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2014

Considérant que la Semaine de la santé mentale se déroule du 5 au 11 mai et que le slogan « Prendre une pause, ç'a du bon! » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, je, Hugo Desormeaux, maire de Saint-Émile-de-Suffolk, proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 Semaine de la santé mentale dans la ville de Saint-Émile-de-Suffolk et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

14-03-057

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

la séance du conseil du 7 avril 2014 soit reporté le 14 en raison des élections provinciales.

Adopté à l'unanimité

14-03-058

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

la municipalité renouvelle son entente de tarification avec la Banque Nationale.

Adopté à l'unanimité

14-03-059

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale, à faire les démarches nécessaires pour faire affaire avec la Caisse Desjardins et ouvrir un compte.

Adopté à la majorité

Monsieur le conseiller Michel Bisson enregistre sa dissidence.

14-03-060

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé
appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles à participer à une formation sur les Finances municipales : l'évaluation foncière et les taxes tenue le 8 mai à Laval. Le coût pour la formation est de 595.00 \$ pour 2 personnes et le déplacement sera partagé avec la Municipalité de Namur. Les frais encourus seront remboursés sur présentations de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

14-03-062

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Louise Boudreault, conseillère, à faire une demande de subvention de projet auprès de Cœur-des-Vallées en Action.

Adopté à l'unanimité

14-03-063

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Louise Boudreault à transférer les fonds restants de la Journée d'hiver à une formation de Zumba afin de permettre aux gens de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk de profiter d'un rabais de 10 \$ sur les frais d'inscription.

Adopté à l'unanimité

14-03-064

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin
appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand

QUE :

le conseil municipal mandate Monsieur Pierre Bérubé comme représentant de la municipalité sur le comité de la Piste cyclable entre Saint-Émile-de-Suffolk et Lac-des-Plages.

Adopté à l'unanimité

14-03-065

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

Sur recommandation du Comité Sécurité Incendie, la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk engage Monsieur Sylvain Éthier comme pompier volontaire et nomme Monsieur Jacques Proulx comme assistant-directeur. Ces engagements sont conditionnels à l'acceptation de la municipalité de Lac-des-Plages.

Adopté à l'unanimité

14-03-066

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand

QUE :

le rapport des activités et le plan de mise en œuvre prévu en couverture incendie soit et est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14-03-067

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin
appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand

QUE :

le conseil municipal autorise Monsieur Jean-Luc Gravel à participer à la Réunion des Chefs du 16 au 20 mai à Montréal. Le coût pour la formation et le déplacement sera

partagé avec la Municipalité de Namur et selon l'entente avec la Municipalité de Lac-des-Plages. Les frais encourus seront remboursés sur présentations de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

14-03-068

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

chèque numéro 945 à chèque numéro 1023

Adopté à l'unanimité

Je soussignée, Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes de mars 2014.

Annie Decelles, directrice générale
secrétaire-trésorière

14-03-069

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

la séance soit et est levée.

Adopté à l'unanimité

maire

directrice générale